

MODALITÉS DE RÉINSCRIPTION SAISON 2024-2025

Être à jour de paiement

Règlement

le règlement se fait au moment de l'inscription

- soit en totalité : chèque, espèces, bon CAF, PASS 92 (*option sport uniquement*)
- soit en 2, 3, 4 ou 5 chèques (qui seront présentés selon un échéancier mensuel)
- les cartes bancaires ne sont pas acceptées

Documents à présenter

- votre carte de quotient familial de la mairie de Colombes
- ou votre dernier avis d'impôt sur le revenu
- documents vous permettant d'obtenir une réduction (attestation RSA ou carte d'étudiant)

Sans présentation de l'un de ces documents le tarif A sera appliqué

- un certificat d'aptitude pour les activités sportives

Informations et inscriptions au CSC, 231 rue Jules Ferry, Colombes

téléphone : 01 47 81 24 91